



## «Le mariage des prêtres ne résoudra pas tout»

**RELIGION** Historien du christianisme, le professeur genevois Michel Grandjean revient sur les origines de l'interdit sexuel dans l'Eglise catholique romaine

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIA REVELLO

📧 @sylviarevello

La sexualité au sein du clergé catholique n'en finit plus de susciter la polémique, entre soupçons d'abus et révélations de relations cachées. Dernier exemple en date à l'évêché de Fribourg où le successeur de l'abbé Frochaux, lui-même suspendu à la suite d'accusations de harcèlement sexuel et de pédophilie, s'est révélé adepte des sites de rencontres homosexuelles. De quoi mettre à mal la crédibilité de l'Eglise, déjà minée par une érosion de ses fidèles, mais aussi reposer la question du célibat des prêtres. Professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, l'historien du christianisme Michel Grandjean analyse les origines de cette exigence imposée à ceux qui dédient leur vie à Dieu.

**L'Eglise catholique romaine a-t-elle un problème avec la sexualité?** Il faut veiller à ne pas généraliser ou élaborer des conclusions hâtives à partir de cas individuels. Il convient également d'éviter les amalgames entre pédophilie et sexualité ou homosexualité. Ce sont deux choses très différentes. De même, les problèmes liés à la sexualité au sein du clergé ne résultent pas uniquement de l'absence de mariage. Si le mariage empêchait toute déviance sexuelle, ça se saurait. Il y a néanmoins une certitude: l'exigence de chasteté imposée aux prêtres n'a jamais été respectée de manière absolue. Depuis sa naissance, l'Eglise ferme les yeux sur les dérapages, les accidents de parcours.

**«La méfiance de la sexualité, exprimée**



MICHEL GRANDJEAN  
HISTORIEN

**avant tout par des hommes, se répercute sur la femme, qui apparaît comme la tentatrice»**

**L'Eglise catholique romaine impose le célibat à ses prêtres, mais ce n'est pas le cas d'autres institutions ecclésiastiques. D'où vient cette fracture entre les Eglises?** Au IV<sup>e</sup> siècle déjà, Occident et Orient adoptent des postures différentes au sujet de la sexualité. En Occident, on considère que les hommes dédiés à Dieu doivent respecter une chasteté absolue. En Orient, au contraire, on estime qu'il n'est pas souhaitable d'introduire une interdiction qui va au-delà des forces humaines. D'autant que la chasteté va, selon eux, à l'encontre du premier commandement de Dieu qui demande aux hommes de se multiplier. Ainsi, un homme marié peut devenir prêtre dans l'Eglise orthodoxe. Certains officiants, qui dépendent de l'Eglise catholique mais exercent au Liban ou en Ukraine, partagent eux aussi leur vie avec une femme.

### INTERVIEW

**Quelles sont les origines de l'interdit sexuel au sein de l'Eglise catholique romaine?** Au début du christianisme, les plus hauts représen-

tants de la chrétienté sont ceux qui ont le courage d'assumer leur foi face aux persécuteurs. Le martyr devient le modèle du chrétien vertueux. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, l'Europe entière s'évangélise et les persécutions cessent. Il faut donc trouver d'autres moyens de distinguer les clercs du reste de la communauté: la promesse de chasteté en est un. Du point de vue ecclésiastique, les conciles exigent très tôt que le prêtre puisse être entièrement dédié à sa communauté. Perçu comme un modèle de vertu, le célibat est encore renforcé au XI<sup>e</sup> puis au XVI<sup>e</sup> siècle. Sur le plan moral, une personne qui s'abstient de toutes relations sexuelles est jugée de meilleure vertu. Ce modèle, qui a prévalu dans la tradition latine d'Occident, est issu de la vie monastique. Si le chrétien moyen, le commun des mortels, doit obéir aux dix commandements principaux, ceux qui sont appelés à suivre une voie supérieure se doivent de respecter d'autres commandements, notamment la chasteté et la pauvreté.

**Mais pourquoi diaboliser la sexualité?** L'Eglise catholique romaine a toujours éprouvé une grande méfiance à cet égard, la considérant comme un domaine qui met en jeu des pulsions humaines. Pour Augustin, la sexualité obéissait à l'origine à la volonté humaine. Depuis le péché, instillé dans le monde par le diable, son statut a changé. Elle est perçue comme incontrôlable. En 1070, le moine ermite Pierre Damien encourageait ses fidèles à cesser de faire l'amour pour hâter la fin du monde. La méfiance de la sexualité, exprimée



avant tout par des hommes, se répercute sur la femme, qui apparaît comme la tentatrice, la porte du diable selon l'écrivain et théologien Tertullien (début du IIIe siècle).

**On se situe donc uniquement sur le plan ecclésiastique et moral?** Non, une autre lecture, anthropologique cette fois, existe pour expliquer le sens de l'interdit sexuel. Au fur et à mesure que l'Europe se christianise, l'Eglise acquiert une immense propriété foncière, essentiellement à travers des dons en nature et des captations d'héritage. Les évêchés deviennent de puissants propriétaires terriens. Pour que ce système marche, imposer le célibat à tout le clergé est crucial, sous peine de voir des clans familiaux émerger puis se disputer l'héritage.

**Cette stratégie a-t-elle fonctionné?** Oui et non. Il y a, bien sûr, toujours eu des bâtards mais ils n'avaient pas voix au chapitre. Marginalisés, ils étaient souvent recueillis dans des orphelinats avec d'autres enfants nés hors mariage. Selon les recherches de l'historien genevois Louis Binz, environ 20% des prêtres vivaient publiquement avec une femme au XVe siècle dans le diocèse de Genève. A cette époque, la population campagnarde préférait souvent que le nouvel officiant arrive avec sa

femme. Un texte paroissial daté du XVe siècle l'illustre: sollicitant l'arrivée d'un nouveau prêtre, une communauté se dit prête à lui fournir une cure, une maison et un jardin, mais précise qu'il devra s'occuper de sa femme lui-même. Le grand écart entre la doctrine officielle et la réalité sur le terrain est flagrant.

**Qu'en est-il par la suite?** A partir du XVIe siècle, le pourcentage de prêtres vivant publiquement avec des femmes diminue. A partir du Concile de Trente, le concubinage n'est plus toléré. Cela ne signifie pas pour autant que les liaisons disparaissent. Cependant, les prêtres se réfugiant dans la clandestinité, il est impossible d'évaluer combien d'entre eux continuent de transgresser l'interdit sexuel.

**L'exigence de célibat est-elle tenable aujourd'hui?** Au sein du clergé, des voix plaident pour l'abolition d'un interdit impossible à respecter. Au moment du Concile de Vatican II, la question du mariage des prêtres devait être abordée, mais elle a finalement été mise de côté. Aujourd'hui, le pape François ne veut pas prendre la responsabilité d'un tel changement qui risquerait de provoquer un schisme au sein de l'Eglise entre une frange très conservatrice et une frange plus progressiste. Cela dit, il convient de rappeler que le célibat n'est pas un

dogme. Or, les papes ne sont infaillibles que sur les dogmes.

**Si rien ne change, le dégât d'image ne risque-t-il pas d'être fatal à une Eglise déjà en perte de vitesse?** Il ne faut pas tout imputer aux récents scandales. La perte d'audience de l'Eglise se situe autour des années 1960. Alors qu'en Europe la population augmente, la communauté des fidèles stagne. En cause: des bouleversements dans la société, l'émergence de la culture des loisirs, de l'individualisme ou encore le fait qu'on trouve un sens à sa vie indépendamment de l'au-delà, du Jugement dernier. Face à cette décroissance, l'Eglise, qui se trouve à certains égards en décalage avec l'époque actuelle, n'évitera pas une remise en question. On peut espérer voir un jour émerger un clergé où les relations sexuelles entre adultes consentants ne sont pas considérées comme un péché. Cela dit, le mariage des prêtres n'est pas un joker qui résoudra tout. La place de la femme dans l'Eglise doit aussi être interrogée, de même que celle du mariage entre personnes du même sexe. Les théologiens les plus progressistes sont conscients que le mode de fonctionnement dans lequel ils s'inscrivent n'est que provisoire. Il faut distinguer la loi divine qui dépasse les siècles et l'organisation même de l'Eglise qui, elle, peut évoluer. ■